

Grille Tarifaire 2024-2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020

Vos références

Numéro fiscal (C) : [redacted]

Adresse d'imposition au 01/01/2020 : [redacted]

Numéro FIP : [redacted]

Référence de l'avis : [redacted]
Numéro de rôle : [redacted]
Date d'établissement : [redacted]
Date de mise en recouvrement : [redacted]

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone au 0 800 401 401* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

* pour le versement de votre impôt : [redacted]

* pour le montant de votre impôt : [redacted]

* pour le paiement : voir le volet de l'avis

Somme qui vous est remboursée

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le compte bancaire suivant :

Identifiant de la banque : [redacted]
Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 42 138
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans le (les) paquet(s) suivant(s).

COMMENT CALCULER VOTRE TRANCHE :

- Se référer à votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (le dernier en votre possession)
VOIR L'ARTICLE I DE LA PRESENTE CONVENTION POUR LES CAS PARTICULIERS
- Diviser votre revenu fiscal de référence par votre nombre de parts fiscales (voir photo : diviser le nombre surligné en jaune par celui surligné en orange).
- Reportez-vous au tableau en rouge ci-dessous pour connaître votre tranche et au tableau bleu concernant la classe de votre enfant pour connaître le montant de la contribution et de l'internat si vous êtes concerné.

T1	Inférieur à 3 670 €
T2	De 3671 € à 5 780 €
T3	De 5 781 € à 8 730 €
T4	De 8 731 € à 12 370 €
T5	De 12 371 € à 14 570 €
T6	De 14 571 € à 17 450 €
T7	De 17 451 € à 19 880 €
T8	Supérieur à 19 881 €



3^e Prépa Métiers

Contribution annuelle 2024-2025

Tranches	Calcul de la Tranche de Ressources (Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales)	Contribution annuelle	Demi-Pension	
			5 jours	4 jours
T1	Inférieur à 3 670 €	379 €	1 110 €	888 €
T2	De 3 671 € à 5 780 €	603 €		
T3	De 5 781 € à 8 730 €	862 €		
T4	De 8 731 € à 12 370 €	1 121 €		
T5	De 12 371 € à 14 570 €	1 379 €		
T6	De 14 571 € à 17 450 €	1 465 €		
T7	De 17 451 € à 19 880 €	1 638 €		
T8	Supérieur à 19 881 €	1 724 €		

Lycée Professionnel

Contribution annuelle 2024-2025

Tranches	Calcul de la Tranche de Ressources (Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales)	Contribution annuelle	Internat (comprenant l'hébergement, l'accompagnement et tous les repas)	Demi-Pension	
				5 jours	4 jours
T1	Inférieur à 3 670 €	501 €	3 793 €	1 000 €	800 €
T2	De 3 671 € à 5 780 €	797 €	3 793 €		
T3	De 5 781 € à 8 730 €	1 139 €	3 793 €		
T4	De 8 731 € à 12 370 €	1 481 €	4 167 €		
T5	De 12 371 € à 14 570 €	1 822 €	4 167 €		
T6	De 14 571 € à 17 450 €	1 936 €	4 167 €		
T7	De 17 451 € à 19 880 €	2 164 €	4 599 €		
T8	Supérieur à 19 881 €	2 278 €	4 599 €		

Une réduction de 300 € pour hébergement en dortoir est accordée aux élèves de Seconde



Lycée Technologique

Contribution annuelle 2024-2025

Tranches	Calcul de la Tranche de Ressources (Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales)	Contribution annuelle	Internat (comprenant l'hébergement, l'accompagnement et tous les repas)	Demi-Pension	
				5 jours	4 jours
T1	Inférieur à 3 670 €	501 €	4 226 €	1 139€	911 €
T2	De 3 671 € à 5 870 €	797 €	4 226 €		
T3	De 5 871 € à 8 730 €	1 139 €	4 226 €		
T4	De 8 731 € à 12 370 €	1 481 €	4 664 €		
T5	De 12 371 € à 14 570 €	1 822 €	4 664 €		
T6	De 14 571 € à 17 450 €	1 936 €	4 664 €		
T7	De 17 451 € à 19 880 €	2 164 €	5 088 €		
T8	Supérieur à 19 881 €	2 278 €	5 088 €		

Une réduction de 300 € pour hébergement en dortoir est accordée aux élèves de Seconde